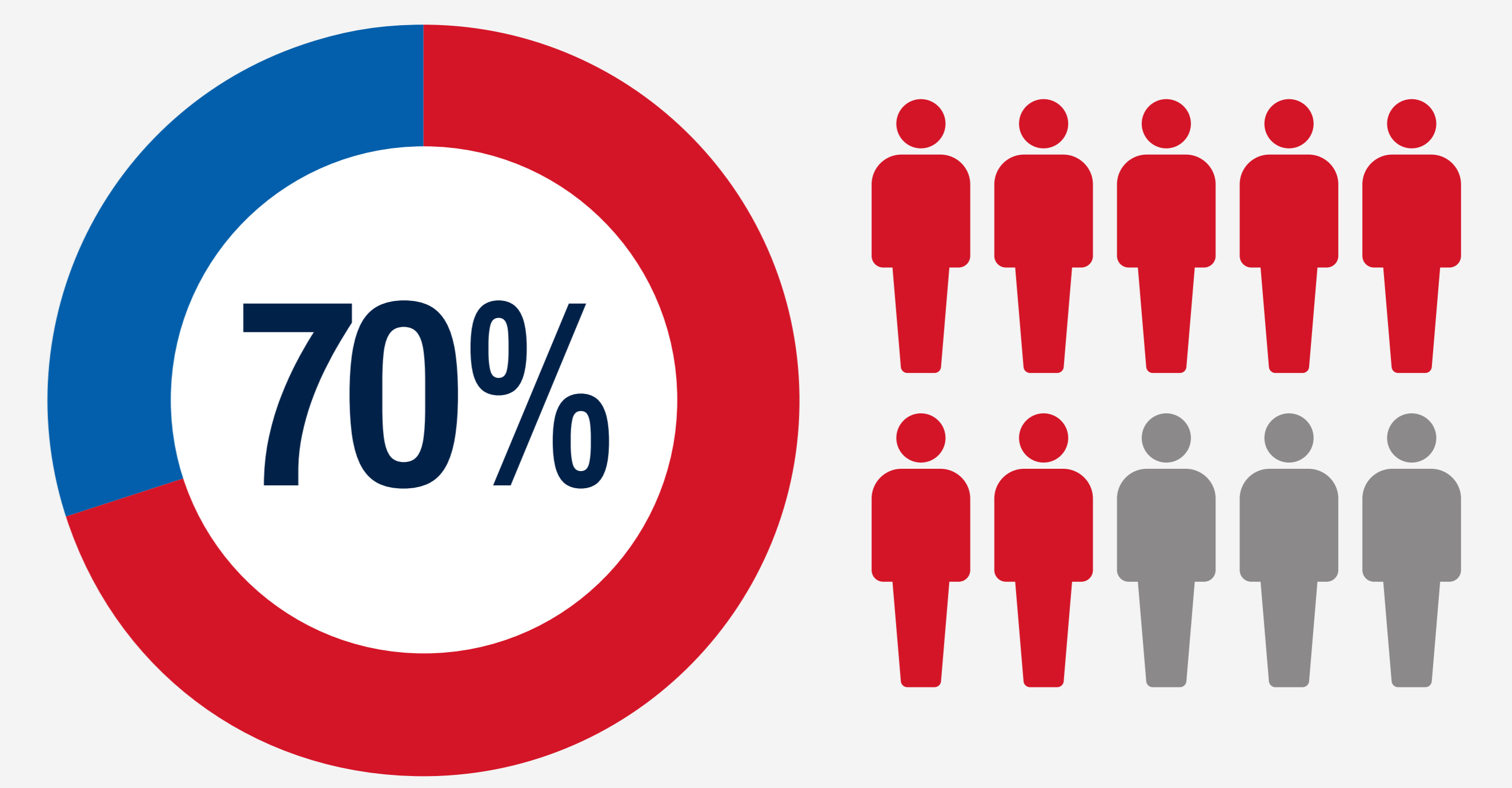




IL EST TEMPS D'ASSURER UNE VÉRITABLE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE AUX CANADIENS

Les partis politiques fédéraux ne sont pas soumis aux mêmes règles de confidentialité que de nombreuses autres organisations.

LA PLUPART DES CANADIENS SONT SURPRIS PAR LE DÉFICIT EN MATIÈRE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE



ignoraient que les partis politiques fédéraux ne sont pas soumis aux mêmes règles de protection de la vie privée que de nombreuses autres organisations au Canada.

NOS SONDAGES NATIONAUX MONTRENT QUE LES CANADIENS VEULENT DU CHANGEMENT.

LES MÊMES DROITS À LA VIE PRIVÉE que les autres organisations

UNE SURVEILLANCE INDÉPENDANTE pour protéger nos renseignements

DROIT D'ACCÉDER à nos renseignements personnels **ET DE LES CORRIGER**

DES CONSÉQUENCES RÉELLES en cas d'utilisation abusive des informations



SIGNEZ LA PÉTITION
CONSULTEZ : WWW.VOTERPRIVACY.CA

DITES AU PARLEMENT : soumettez les partis politiques fédéraux à une véritable surveillance en matière de protection de la vie privée.

LA PLUPART DES CANADIENS IGNORENT COMMENT LES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX UTILISENT LEURS DONNÉES

56% ignoraient que les partis politiques fédéraux utilisent des sources d'information tierces pour compléter leurs bases de données d'électeurs.



44% ignoraient que les partis politiques fédéraux utilisent des renseignements personnels pour cibler leurs communications pendant les élections et tout au long de l'année.

POURQUOI C'EST IMPORTANT

Sans règles strictes en matière de protection de la vie privée et sans surveillance, les partis politiques peuvent :

- 1 Recueillir des informations détaillées sur vous et établir votre profil
- 2 Partager vos informations avec un large éventail de tiers
- 3 Vous cibler avec des messages à caractère politique
- 4 Faire tout cela avec peu de transparence et sans véritable conséquence en cas d'utilisation inappropriée

Ce n'est pas ce à quoi s'attendent les Canadiens. Ce n'est pas ainsi que cela devrait fonctionner.

DÉFICIT DE SENSIBILISATION : LA PLUPART DES CANADIENS IGNORENT

70% ignoraient que les partis politiques fédéraux ne sont pas soumis aux mêmes règles de confidentialité que de nombreuses autres organisations.



72% ignoraient que les particuliers ne disposent pas des mêmes droits d'accès et de rectification des informations détenues par les partis politiques fédéraux.

LES CANADIENS SOUHAITENT UNE PROTECTION ACCRUE DE LA VIE PRIVÉE POUR LES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

- 84%** Droit d'accès aux renseignements personnels
- 83%** Sanctions sévères en cas d'utilisation abusive des renseignements personnels
- 80%** Respecter les mêmes règles de protection de la vie privée que les autres organisations
- 80%** Soumission à un contrôle indépendant

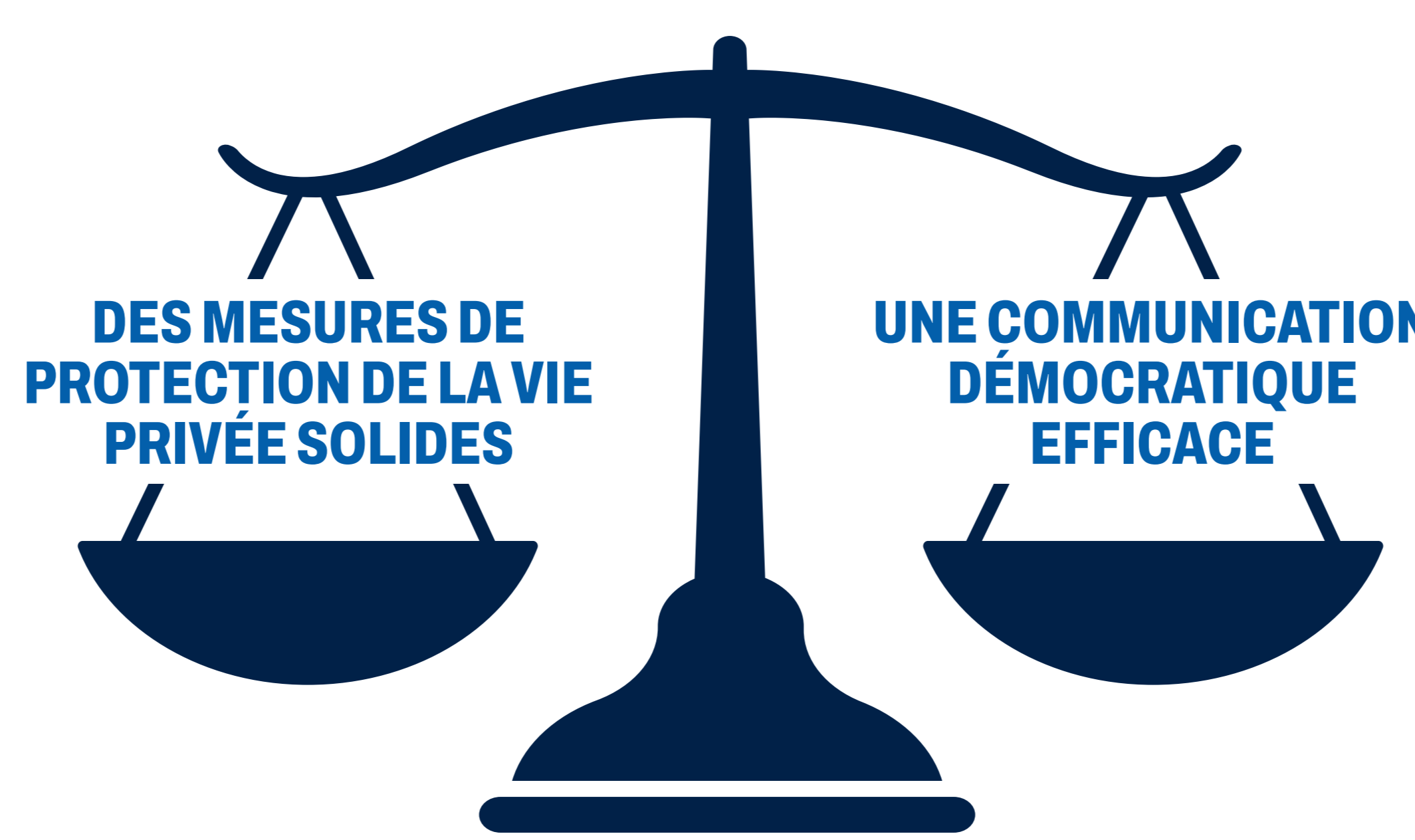
LES CANADIENS NE FONT PAS CONFIANCE AUX PARTIS POLITIQUES EN CE QUI CONCERNE LEURS DONNÉES PERSONNELLES



60% ont peu ou pas confiance dans la capacité des partis politiques.

SEULEMENT 33% font confiance aux partis politiques fédéraux.

LES CANADIENS SOUHAITENT UN MEILLEUR ÉQUILIBRE : PROTÉGER LA VIE PRIVÉE. PROTÉGER LA DÉMOCRATIE.



De bonnes règles en matière de protection de la vie privée ne font pas obstacle à la démocratie. Elles renforcent la confiance en celle-ci.

IL EST TEMPS DE COMBLER LE DÉFICIT EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ

- LES CANADIENS SONT PROTÉGÉS LORSQU'ILS TRAITENT AVEC :**
- ✓ Leur banque
 - ✓ Leur médecin
 - ✓ Leur employeur
 - ✓ Leur épicerie
 - ✓ La plupart des autres organisations
- MAIS**
- LES PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX NE SONT PRATIQUÉMENT PAS SOUMIS À :**
- ✗ Des règles claires
 - ✗ Un contrôle indépendant
 - ✗ Des responsabilités juridiques
 - ✗ D'importantes sanctions

LES INQUIÉTUDES SONT FORTES CONCERNANT CHAQUE DÉFICIT MAJEUR EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ

- 76%** s'inquiètent de l'absence de contrôle indépendant
- 76%** s'inquiètent du fait que les personnes ne puissent pas retirer leur consentement
- 75%** s'inquiètent que les parties peuvent, dans une large mesure, définir leurs propres règles en matière de protection de la vie privée

LES CANADIENS REJETTENT L'AUTORÉGULATION POLITIQUE

68% préfèrent des règles de protection de la vie privée inscrites dans la loi et assorties d'un contrôle indépendant rigoureux

- 34%** préfèrent un contrôle impliquant le commissaire à la protection de la vie privée
- 34%** préfèrent un nouvel organisme indépendant dédié

SEULS 10% soutiennent les modèles axés sur l'autorégulation des partis

IPSOS A RÉALISÉ CE SONDAGE NATIONAL.

Vous pouvez consulter leur rapport indépendant à l'adresse suivante :



Vous pouvez consulter leur rapport indépendant à l'adresse suivante : www.ipsos.com/en-ca/protections-wanted-how-federal-political-parties-use-personal-information

SOURCE : IPSOS, ENQUÊTE NATIONALE MENÉE AUPRÈS DE 2.000 CANADIENS



POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ : VOTERPRIVACY.CA

